



Administration contractante: Commission européenne

Opérationnalisation de la GIRE et promotion l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH).

Annexe A.1 — Note succincte de présentation

11^e Fonds européen de développement

Référence:

EuropeAid/159085/DD/ACT/BF

Date limite de soumission des notes succinctes de présentation:

03/05/2018 à 17:00 (date et heure de Bruxelles)

[Numéro et intitulé du lot]	1: Appui à l'Agence de l'Eau du Nakanbé
Intitulé de l'action:	FASO KOOM II – Appui Agence de l'Eau Nakanbé (Appui au renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des Comités locaux de l'Eau de l'Espace de Compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé)
Nom du demandeur chef de file	WATERNET

Dossier n°	
------------	--

(Pour usage interne seulement)

AVERTISSEMENT

Lors du traitement de votre demande, les données à caractère personnel (noms, adresses, CV, etc.) seront enregistrées et traitées conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel sont nécessaires uniquement pour évaluer votre proposition en conformité avec les lignes directrices de l'appel à propositions et seront traitées uniquement à cette fin par le responsable du traitement des données. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité qui peut être consultée à cette adresse:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?group=A>

1. NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION	
1.1. Description de l'action	4
1.2. Pertinence de l'action	7

1 NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION

1.1. Description de l'action

Objectifs de l'action	<p>Objectif global : Contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes de l'Espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé</p> <p>Objectif(s) spécifique(s) :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Améliorer les capacités institutionnelles de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau (AE) du Nakanbé ;2. Dynamiser et accompagner des Comités Locaux de l'Eau (CLE) de l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Nakanbé par le renforcement de leurs capacités opérationnelles ;3. Promouvoir l'intégration de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) dans le gouvernance locale pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE);4. Développer des instruments de planification notamment un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) à l'échelle du complexe Massili-Ziga5. Préserver/restaurer la qualité des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques au profit des usages ;
Groupe(s) cible(s)	Comités locaux de l'Eau, Usagers de l'eau (maraichers, pêcheurs, éleveurs, entreprises de BTP), les associations, les ONG, Usagers de l'eau, Office National de l'Eau et de l'Assainissement, L'Agence de l'Eau du Nakanbé
Bénéficiaires finaux	La population de l'espace de compétence de l'Agence de l'eau du Nakanbé, les acteurs locaux concernés par la gestion et l'utilisation de l'eau, Agence de l'Eau du Nakanbé, le Burkina Faso tout entier
Résultats estimés	<ul style="list-style-type: none">• Les capacités de l'Agence de l'Eau (AE) du Nakanbé et des CLE sont renforcées notamment par la promotion de l'AFDH dans la GIRE à travers la sensibilisation, l'information et la formation ;• Les cinq CLE entourant le barrage stratégique de Bagré sont dynamisés, renforcés et dotés d'un programme d'activités triennal intégrant l'AFDH ;• Le CLE couvrant le complexe Massili-Ziga et fédérant les CLE existants est mis en place et doté d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) intègre l'AFDH pour gérer le barrage de Ziga et son environnement ;• Développer des instruments opérationnels pour l'aménagement et la gestion des ressources en eau ;• L'Approche fondée sur les Droits Humains et le Genre sont intégrés dans les stratégies opérationnelles de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé et des Comités Locaux de l'Eau ;• Les CLE sont opérationnels et contribuent à la protection /restauration de la qualité et la quantité des ressources en eau à travers la lutte contre les plantes invasives et la lutte contre l'ensablement au profit des usages ;• Les activités des CLE sont génératrices de revenus et contribuent à la lutte contre la pauvreté
Activités principales	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer un guide pratique d'intégration de l'approche fondée sur les droits humains et le Genre dans les stratégies opérationnelles de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé et des Comités Locaux de l'Eau ;• Mettre en œuvre le guide pratique d'intégration de l'AFDH et le Genre dans les stratégies opérationnelles de la Direction de l'Agence de l'Eau

	<p>du Nakanbé et des CLE's</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un CLE, couvrant le complexe Massili-Ziga et fédérant les CLE existants ; • Equiper et former les CLE et la DGAN ; • Mettre en place des études et des séances d'information en collaboration avec les CLE ; • Mettre en place un système de collecte et de traitement des données usages de l'eau, hydrométriques et piézomètres ; • Elaborer et la mise en œuvre des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) aux niveaux des agences et des CLE's, notamment pour le complexe Massili-Ziga ; • Dynamiser les cinq CLE entourant le barrage stratégique de Bagré par réaliser des voyages d'études au niveau national et international; • Elaborer un programme d'activités triennal pour chacun des cinq CLE restructurés ; • Réaliser des travaux de contrôle des plantes invasives des barrages à vocation AEP de Ziga, Toecé et Ouagadougou ; • Réaliser par approche HIMO (Haute intensité de main d'œuvre) le curage du barrage de Soubeira et développer la recherche sur les méthodes innovatrices de curage. • Développer les outils opérationnelles de communication en faveur des CLE pour agrandir leur visibilité et promouvoir les AFDH dans la GIRE.
--	---

Description de l'action

L'Agence de l'eau du Nakanbé a bénéficié depuis 2012 d'un projet intitulé "Appui à l'opérationnalisation de l'Agence de l'eau du Nakanbé" financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence de l'Eau Néerlandaise Reest en Wiedden. Ce partenariat a été un grand succès, ce qui a incité les autres Agences de l'Eau du Burkina à démarcher les agences de l'eau Néerlandaises pour un partenariat. Quatre(4) agences de l'eau Néerlandaises entretiennent présentement un partenariat avec les cinq (05) Agences de l'Eau du Burkina Faso et le Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE) à travers le projet Faso Koom depuis 2016. Ce projet vise à contribuer à l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Le financement provient des Fonds de 'Nederlandse Waterschapsbank' WB (une banque des Agences de l'Eau Néerlandaises). C'est dans l'optique de poursuivre leurs actions que les agences de l'eau du Burkina Faso ont contacté les agences de l'eau néerlandaises dans le but de former un consortium d'agences afin de répondre à cet appel à propositions lancé par l'Union Européenne. Présentes sur les 3 lots et particulièrement sur le Lot 1 qui concerne l'Appui à l'Agence de l'Eau du Nakanbé, les agences de l'eau Néerlandaises et les agences de l'Eau du Burkina Faso ont tenu plusieurs séances de travail et un atelier récapitulatif de deux jours en vue de la préparation du projet. La note succincte définitive a été élaborée à l'aide du cadre logique, du budget alloué et de la capacité d'absorption des agences. L'acceptation de ce projet en collaboration avec les agences de l'eau Néerlandaises permettra de prolonger la coopération existante à travers le projet Faso Koom et de renforcer des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques pour l'opérationnalisation de la GIRE et la promotion de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH).

Le Burkina Faso est un pays soudano sahélien où la maîtrise de l'eau à travers les barrages constitue un défi primordial pour le développement des activités socioéconomiques. Dans l'espace de gestion de l'agence de l'eau du Nakanbé, on compte environ 500 retenues sur lesquelles la pression des usages entraîne leur dégradation. Une des missions de l'Agence de l'Eau du Nakanbé en tant que groupement d'intérêt public est de préserver ce potentiel en s'appuyant sur les comités locaux de l'eau (CLE), instances locales de gestion des ressources en eau. Les actions retenues dans le cadre de ce projet s'inspirent des orientations du Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PNGIRE) sur la période 2016-2030. Le projet entend donner une plus grande marge aux questions des droits humains pour une gestion rationnelle de l'eau.

Au regard du taux de dégradation très avancée de l'eau de les lacs/barrages et qui entraîne une compromission des besoins en eau en quantité et en qualité, notre objectif global est de contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes de l'Espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé. De façon spécifique, il s'agit de (i) Améliorer les capacités

institutionnelles de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau (AE) du Nakanbé (ii) Dynamiser et accompagner des Comités Locaux de l'Eau (CLE) de l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Nakanbé par le renforcement de leurs capacités opérationnelles(iii) Promouvoir l'intégration de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) dans la gouvernance locale pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) (iv) Développer des instruments de planification notamment un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) à l'échelle du complexe Massili-Ziga (v) Préserver/restaurer la qualité des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques au profit des usages.

Une équipe de gestion du projet sera mise en place au sein de l'agence de l'eau du Nakanbé. Le Secrétariat permanent pour la gestion des ressources en eau (SP/GIRE) et la Direction Générale des ressources en eau (DGRE) participeront au pilotage du projet à travers le comité de pilotage du PN/GIRE. Les services techniques, les associations locales œuvrant pour le développement rural et les Organisations non Gouvernementales apporteront leur expertise dans la mise en œuvre des activités.

L'Agence de l'eau Waternet (une Agence de l'Eau néerlandaise et partenaire du projet Faso Koom) est désignée comme demandeur chef de file (aussi pour les lots 2 et 3). Si les trois (3) lots sont accordés à l'Agence de l'eau Waternet, une antenne sera mise en place à Ouagadougou et dirigée par le l'Agence de l'Eau DODelta. Ce bureau local assurera une bonne coordination. En plus, pour une gestion efficace et efficiente du projet, des exigences en matière de gestion financière et administrative des projets sera assurée.

Les activités prévues dans ce projet visent la dynamisation des comités locaux de l'eau de l'espace de gestion du Nakanbé. Il s'agit de sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou et environs en organisant les acteurs par la mise en place d'un CLE au niveau bassin couvrant les deux grands barrages (Loumbila et Ziga) qui alimentent la ville de Ouagadougou. Ce CLE va contribuer à la protection de ces deux barrages puisqu'il sera doté d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) qui créera une synergie des acteurs. Un plan de renforcement des capacités des CLE sera proposé et mis en œuvre à travers à des formations ciblées, des voyages d'études, la construction de quelques sièges. Concernant les travaux de préservation /restauration, la lutte contre l'envasement et la prolifération des plantes invasives induira l'amélioration de la qualité de l'eau et l'augmentation des ressources disponibles pour les usages. De plus ces activités sont génératrices de revenus pour les jeunes et le genre à travers la création d'emplois temporaires. A terme, les activités de lutte contre les plantes invasives à travers le volet valorisation contribueront à la lutte contre la pauvreté en développant de nouvelles activités économiques tout en améliorant la qualité et la quantité de l'eau au profit des usages.

Le projet sera exécuté sur une période de quatre ans (2019-2022). La première année sera consacrée à au renforcement des capacités des CLE et de la Direction Générale de l'AEN, le lancement des études de mise en place/restructuration des CLE et des séances d'information et de communication à l'endroit des acteurs du bassin du Nakanbé sur le projet. Les travaux d'investissement proprement dits commenceront à partir de la deuxième année et s'étaleront sur trois ans. Cet étalement permettra de mettre en œuvre de façon progressive la démarche participative préconisée. Pour assurer un suivi rapproché des activités du projet, il est prévu des missions de lancement, de supervision périodique, de revue à mi-parcours et d'achèvement.

1.2. Pertinence de l'action

Pertinence par rapport aux objectifs/secteurs/thèmes/priorités spécifiques de l'appel à propositions

Les activités socioéconomiques du Burkina Faso en général et l'espace de gestion du Nakanbé en particulier dépendent fortement de la pluviométrie qui est aléatoire et capricieuse. La seule alternative vers l'autosuffisance alimentaire est l'exploitation rationnelle des cours et plans d'eau, qui sont assaillis pour les activités de production. Malheureusement, la forte pression sur les ressources en eau s'accompagne de mauvaises pratiques anthropiques, source de dégradation accélérée des ressources en eau. Les Comités locaux de l'Eau, instances locales de concertation et d'animation des acteurs au niveau local ont pour mission d'organiser les acteurs pour la préservation et la protection de ses ressources en eau en souffrance. Dans l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé, l'une des contraintes qui compromet l'efficacité des Comités Locaux de l'Eau déjà mis en place est l'absence d'instruments opérationnels pour l'aménagement et la gestion des ressources en eau, en témoignent les résultats des études relatifs à l'état des lieux des ressources en eau de l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Nakanbé réalisés en 2015. Cette situation explique entre autres le manque de capacité de l'Agence de l'Eau du Nakanbé et des Comités Locaux de l'Eau et par corollaire la fragilité de nos ressources en eau et milieux aquatiques.

Ce projet entend selon le principe de subsidiarité de la GIRE renforcer les capacités des Comités Locaux de l'Eau afin qu'ils entreprennent des initiatives entrant de l'identification, la planification, l'exécution des activités/travaux de protection et de préservation des ressources en eau au profit de tous les usages de leur espace de gestion.

Au terme de ce projet, les résultats attendus sont entre autres l'utilisation durable des ressources en eau au profit des usages, l'amélioration de la qualité de l'eau pour les usages, le développement des initiatives locales en faveur de la protection et de la préservation des ressources en eau, la restauration de l'intégrité éco systémique des cours et plans d'eau et la prise en compte des droits humains et du Genre dans les instances de décision telles que le CLE pour la gestion des ressources en eau la réduction des conflits d'usages, l'amélioration de la vie de la faune aquatique, l'approche fondée sur les Droits Humains et le Genre sont intégrés dans les stratégies opérationnelles de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé et des Comités Locaux de l'Eau, la lutte contre la pauvreté.

Pertinence par rapport aux besoins et contraintes particuliers du/des pays cibles, de la/des région(s) cible(s) et/ou des secteurs concernés (y compris les synergies avec d'autres initiatives de l'UE et l'absence de double emploi)

Ce projet s'inscrit en droite ligne des dispositions du PN GIRE qui à travers ses 10 actions prône le renforcement des CLE. Face aux conditions pluviométriques défavorables de notre pays le Burkina Faso, la préservation des ressources en eau demeure un challenge pour satisfaire les besoins en eau de tous les usages. C'est dans cette optique que notre pays s'est inscrit dans une nouvelle approche de gestion qu'est la Gestion intégrée des ressources en eau(GIRE). Cette approche permet avec la mise en place des structures de gestion telles que les agences de l'eau au niveau bassin hydrographique de valoriser et de gérer l'eau et les ressources connexes.

Plus spécifiquement, au niveau de l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Nakanbé, cette préservation est un grand défi et constitue un enjeu majeur pour toute la nation au regard des potentialités hydrogéologiques défavorables (zone de socle). Pour atteindre cet objectif, l'Agence de l'Eau du Nakanbé s'appuie sur les Comités locaux de l'Eau depuis sa création en 2007. Ce projet qui vient mettre au premier plan la dynamisation et la renforcement des Comités locaux de l'Eau, maillon de base de la mise en œuvre de la GIRE et la promotion de l'Approche fondée sur les droits humains (AFDH), permettra d'améliorer la prise de conscience des populations locales et une appropriation des enjeux autour des ressources en eau. Ainsi, les actions de préservation, de protection et de surveillance des ressources en eau contribueront sans doute à une utilisation durable et satisfaisante des ressources en eau au profit de tous les usages.

Le partenariat entre les agences de l'eau du Nakanbé au Burkina Faso et Reest Wieden en Hollande à travers le projet « Appui à l'opérationnalisation de l'Agence de l'Eau du Nakanbé depuis 2012 » a été financé par les fonds de l'Union Européenne. A la fin de ce projet, le projet Faso Koom a été conçu entre autres pour renforcer les résultats engrangés pendant cette période de collaboration. Dans le projet Faso Koom qui réunit les 5 Agences de l'Eau du Burkina Faso notamment ;

1. L'agence de l'eau du Mouhoun
2. L'agence de l'eau du Nakanbé
3. L'agence de l'eau des Cascades
4. L'agence de l'eau du Gourma
5. L'agence de l'eau du Liptako, et

le SP/GIRE et 4 agences de l'Eau Néerlandaises (Waternet représentante des autorités de l'Eau Néerlandaises), le financement provient des Fonds de 'Nederlandse Waterschapsbank' NWB (une banque des Agences de l'Eau Néerlandaises). Depuis le début du partenariat entre les agences de l'Eau des deux pays, un groupe de travail inter-agences a été mis en place et travaille pour assurer une synergie d'actions et un partage de connaissance. Ce nouveau financement de l'Union Européenne donne la possibilité de continuer cette coopération avec des partenaires qui se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble pour produire des résultats escomptés et surtout avec des experts Néerlandais ayant une connaissance et une expérience de la GIRE au Burkina Faso.

Par ailleurs, les agences de l'eau Néerlandaises et du Burkina Faso envisagent aussi une coopération à long terme dans le cadre du 'Blue Deal' dans l'optique de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD). Le 'Blue Deal' (2017) est un covenant entre trois (3) ministères Néerlandaises et les agences de l'eau pour financer et appuyer 20 million personnes dans 40 bassins de l'Eau avec la développement durable des ressources en eau, l'accès de l'eau et la qualité.

Décrire et définir les groupes cibles et les bénéficiaires finaux, leurs besoins et leurs contraintes et indiquer comment l'action abordera ces besoins

Le programme de renforcement des capacités concerne principalement l'agence de l'eau du Nakanbé, les CLE et les acteurs locaux. L'implication des usagers de l'eau particulièrement les femmes, des ONG, des associations et autres structures locales permettront de créer une synergie d'action autour de la GIRE. La mise en place et le renforcement des comités de gestion autour de barrages de l'espace de gestion du Nakanbé avec la prise en compte tous les usagers de l'eau inclus les femmes et les propriétaires terriens. Des voyages d'études au niveau national et international seront organisés à l'intention des CLE afin de s'inspirer du modèle de gestion des autres comités de gestion de l'eau d'ailleurs et de promouvoir l'approche fondée sur les Droits Humains et le Genre. Au niveau national, les voyages d'études seront organisés auprès de CLE modèles du pays tels que le CLE Haute Comoé et le CLE Kou.

Les Bénéficiaires finaux de ce projet sont en plus des usagers de l'eau autour de ces ressources en eau les acteurs de l'Agence de l'Eau du Nakanbé, les CLE et au-delà du Burkina Faso tout entier. La mise en œuvre des actions de protection et de restauration des eaux contribuera sans doute à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, à la création d'emplois mais aussi à améliorer l'accès à – et la qualité de l'eau potable.

Éléments avec une valeur ajoutée particulière

AFDH : L'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) est un domaine à approfondir pour les Agences de l'eau dans la GIRE en général et pour l'Agence de l'Eau du Nakanbé en particulier. Dans la gestion opérationnelle, les Droits Humains sont intégrés dans la prévention et la résolution des conflits autour de l'allocation de la ressource en eau disponible. Pour prendre en compte cette approche AFDH, des structures telles que la Faculté de Droit à Utrecht (centre d'expertise Néerlandaise de l'eau et droit) et IRC (coordinateur dans le projet FAS'Eau) apporteront leurs expertises dans la mise en œuvre. Aussi faut-il noter que la faculté de Droit à Utrecht a développé une méthodologie sur la prise en compte des Droits Humains dans la mise en œuvre de la GIRE et qui est bien applicable dans les agences de l'Eau au Burkina Faso.

Avec l'intervention multiforme de ces partenaires spécialisés dans les questions liées à l'AFDH dans la GIRE, la prise en compte de l'AFDH permettra de renforcer l'ancrage de la GIRE au Burkina Faso en général et dans l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Nakanbé.

Lutte contre la pauvreté des couches vulnérables : Il est également à noter que ce projet contribuera à la réduction de la pauvreté des couches vulnérables (jeunes) car certaines activités seront génératrices de revenus. Il s'agit notamment de la valorisation des plantes envahissantes et des activités à haute intensité de main d'œuvre(HIMO) préconisées pour le désensablement.

La continuation de la coopération actuelle rassure aussi que les résultats atteints dans le projet Nakanbé (UE financement) et le projet Faso Koom seront appliqués, valorisés et améliorés dans les propositions de ce lot et les lots 2 et 3.

Dans le cadre du projet Faso Koom plusieurs résultats ont été atteints qui servent comme une base et une valeur ajoutée pour la proposition actuelle :

- Une structure de gestion et relations professionnelles qui ont prouvé d'atteindre des résultats
- Pour la mise en place des CLE's une approche uniforme pour les agences de l'eau Burkinabè a été élaborer.
- Une dizaine de modules de formation pour les CLE ont été élaboré (p. protection des berges, entretien de barrages, processus administratives et financières, écrire les propositions, GIRE et rôle de CLE's, CLE et orpaillage etc.).
- Pour le SAGE le texte du décret concertante de SDAGE et de SAGE a été détaillé pour la contenue par chapitre et le processus d'élaboration à suivre.
- Par le groupe inter-agence de Faso Koom une modèle de réseau de suivi et évaluation pour les aspects quantitatifs et qualitatifs est en voie de développement. Le modèle est inclus une proposition de stockage/banque des données numérique et adapté pour le Système Nationale Information de l'Eau (SNleau).

La capitalisation de résultats du Faso Koom, les expériences parcourus, les méthodes de travail, la gestion de projet, l'approche inter agence, la relation professionnel établi donne une valeur ajouté et le plus fort si les 3 lots sont désigné à l'alliance de demandeurs .assurance que les objectives proposé seront atteint.

Avec les agences Néerlandais quelques milliers des professionnels sont disponible avec plus de six cent d'ans d'expérience sur la gestion de l'eau.

La visibilité de l'ensemble des actions menées dans le cadre de ce projet passe par une communication efficace avec un choix judicieux de l'outil de communication et de la cible à atteindre. Pour ce faire, il faut une communication qui devra être assurée par l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux du projet. La newsletter pour le projet Faso Koom donne l'opportunité de continuer avec cette plateforme afin d'assurer la visibilité de ce nouveau projet.